

# APPEL À PROJETS INNOVATION DANS LA VALORISATION DES BOIS FEUILLUS

---

06/05/2022 - OEWB

Avec le soutien de  
la



Wallonie

OFFICE  
ÉCONOMIQUE  
WALLON | du **BOIS**

- Plan de relance de la Wallonie - PRW 2022-2024 – 5 axes (+/- 319 fiches projets)
- AXE 2 Assurer la soutenabilité environnementale
- Accords du GW avec les Partenaires sociaux et environnementaux => Définition de 4 programmes **d'actions prioritaires (PAP)**
  - PAP 2 **Mener une politique économique forte et durable** (16 projets et un portefeuille)
    - Fiche Projet I07
      - Développer la filière de première et deuxième transformation du bois feuillu. Créer des filières de valorisation locales avec des **produits finis de qualité, limitant la dépendance à l'exportation.**
      - **Adapter la filière à l'évolution des produits issus d'une forêt plus résiliente**

	APP 1 R&D		APP 2 I2I
	Volet I	Volet II	
	Recherche et développement	Développement expérimental	Aide à l'investissement
<b>Bugdet</b>	2 millions d'euros		6 millions d'euros
<b>Porteur de projet</b>	Unité de recherche (Universités, HE, Centres techniques)	Entreprise	Entreprise
<b>TRL (Technology readiness level)</b>	3-5	5 à 9	
<b>Objectifs</b>	Identification et développement de procédés, produits et usages	Développement expérimental et technologique de produits, procédés et usages ou des outils à caractère innovant technologiques ou non favorisant la mobilisation, la transformation et la commercialisation exploitable à court terme	Modernisation, dynamisation des entreprises et diversification des activités (procédés-outils-services) de la mobilisation à la commercialisation à caractère innovant technologique ou non

	APP 1 R&D		APP 2 I2I
	Volet A	Volet B	
<b>Partenariat</b>	Max. 3 partenaires, soutien industriel compris	Max. 3 partenaires	
<b>Montant de l'intervention</b>	400.000 €	200.000 € (min 20.000 €)	200.000 € (min 20.000 €)
<b>Taux d'intervention</b>	Université-HE: 100 % Centre de recherche agréé: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 65 % CRA assimilé à une GE</li> <li>• 75 % CRA assimilé à une ME ou PE</li> </ul>	Université-HE: 100 % Centre de recherche agréé: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand CRA: 40 %</li> <li>• Petit CRA: 60 %</li> </ul> Entreprise: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 % pour une GE</li> <li>• 50 % pour une ME</li> <li>• 60 % pour une PE</li> </ul>	Entreprise: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 % pour les projets liés à la diversification de produits et les procédés de valorisation ;</li> <li>• 25 % pour les projets de modernisation de l'outil et la dynamisation de l'activité</li> </ul>
<b>Durée</b>	2 ans		Etalement de l'appel sur 2023 et 2024
<b>Accompagnement</b>	OEWB – SOWALFIN – Comité de pilotage (à déterminer)		

	APP 1 R&D		APP 2 I2I
	Volet A	Volet B	
<b>Critères d'éligibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les conditions de partenariat</li> <li>• Disposer d'un soutien industriel sis en Wallonie</li> <li>• Présenter un projet qui relève du domaine technologique considéré</li> <li>• Le projet n'a pas déjà fait l'objet d'un financement public</li> <li>• Respecter la procédure de soumission</li> <li>• Trois partenaires max</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Idem volet A</li> <li>• Siège social entreprise en Wallonie</li> <li>• Entreprise saine et respect des lois sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Idem Volet B</li> <li>• Le degré d'innovation du projet est jugé suffisant</li> <li>• Valeur-ajoutée avérée aux produits ou activités de l'entreprise</li> <li>• Relève d'un des domaines technologiques ou non technologiques correspondant à l'appel en cours</li> </ul>
<b>Procédure de soumission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 1 Dépôt d'une déclaration d'intention</li> <li>• Etape 2 Coordination et préparation de la proposition détaillée</li> <li>• Etape 3 Dépôt de la proposition détaillée</li> </ul>		
<b>Procédure de sélection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 1 Examen de l'éligibilité</li> <li>• Etape 2 Evaluation préliminaire par l'OEWB</li> <li>• Etape 3 Evaluation par un jury</li> </ul>		

# JURY

---

- D'un représentant du Ministre de la Forêt ;
- D'un représentant du Ministre de l'Économie ;
- De deux représentants des services du SPW Économie Emploi Formation Recherche ;
- D'un représentant de la Direction des Ressources forestières du DNF ;
- De deux représentants de l'OEWB ;
- D'un représentant de Houtinfobois ;
- D'un représentant de Valbiom ;

# CALENDRIER

---

	APP I		APP 2 I2I
	Volet I R&D	Volet II Développement expérimental	Investissement-Aides au financement
Durée	24 mois		
mai-22	Passage GW		
juin-22	Communication		
juil-22	Rentrée des candidatures (intention)		
août-22	Accompagnement candidats		
sept-22	Accompagnement candidats		
oct-22	Accompagnement candidats		Rentrée des dossier détaillés
nov-22	Rentrée des dossier détaillés		Sélection des projets
déc-22	Sélection des projets		Financement
jan-23 à dec-24	Financement		Financement

« Investir, c'est prendre un risque et parfois de mort violente, mais ne pas investir, c'est la certitude d'une mort...plus lente », J.-C. Sève, administrateur-délégué du Groupe SEVE, France.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

---

OFFICE  
ÉCONOMIQUE  
WALLON | du **BOIS**

